

DEVELOPPER LA COHESION D'EQUIPE



CONSTRUIRE ET RENFORCER L'ADHESION A DES BUTS COMMUNS

Personnes concernées

Les dirigeants et leur équipe de direction ou opérationnelle.

Tout cadre avec son équipe, récemment constituée ou non, qui souhaite bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien pour :

- harmoniser les modes de fonctionnement
- construire et développer un esprit d'équipe
- travailler plus efficacement ensemble

Objectifs

- mieux fonctionner ensemble et dénouer les blocages éventuels
- constituer une réelle équipe, dans laquelle chacun adhère à des buts communs et soit force de proposition
- susciter des démarches collectives d'analyse de situations et de résolution de problèmes et faire émerger en chacun la notion d'acteur
- mettre en œuvre et atteindre les objectifs fixés
- gérer les situations complexes
- développer les savoir-faire et savoir être dans les domaines de la communication et de la négociation

Méthodes d'intervention

- un accompagnement régulier du dirigeant ou du cadre et de son équipe
- des apports d'outils théoriques et méthodologiques choisis en fonction des besoins de l'équipe
- des mises en situation et des exercices pour faciliter l'intégration des nouveaux modes d'intervention
- un entraînement à la pratique du co-coaching pendant le(s) temps d'intersession afin de poursuivre le travail d'analyse et de s'entraider dans la recherche de solutions
- la garantie d'un climat d'acceptation et de respect mutuel

Axes d'intervention

Ils sont choisis en fonction des attentes et des besoins de l'équipe. Il peut s'agir de :

- analyser la situation et les problèmes rencontrés
- clarifier les missions, les rôles, les tâches et les positionnements de chacun
- identifier les ressources de l'équipe et ses zones de fragilité
- prendre conscience des divergences et des obstacles qui peuvent empêcher celle-ci de réaliser son projet
- identifier ce qui, des conflits de valeurs, d'objectifs, de rôles et d'attentes, fait irruption dans la relation et entrave le processus de communication
- remettre en question les stratégies et les comportements individuels, collectifs et répétitifs pouvant s'avérer improductifs
- repenser les modes d'organisation et de fonctionnement internes
- élaborer de nouvelles méthodes de travail
- définir des objectifs d'amélioration et des plans d'action
- mettre en place une charte définissant les règles de vie en équipe
- favoriser les prises de décision et garantir le respect de la planification
- valider de façon permanente la cohérence des propositions : rédaction de documents de travail, charte de fonctionnement et création d'indicateurs

DUREE SOUHAITEE : à définir en fonction des besoins



Claudine Heslouin Consultants

16 rue Boileau - 92120 Montrouge - Tél. 01 42 53 82 36 - Fax. 01 42 53 63 02
e-mail : chconsul@club-internet.fr / site : www.cheslouin-consultants.com